

MONS'

Infos

n°27

DOSSIER
Les associations
au coeur de notre
commune



SOMMAIRE

- 2** Dossier
- 10** Enfance et jeunesse
- 12** Transition écologique
- 14** Travaux et urbanisme
- 16** Vie de village
- 18** Sur notre territoire
- 20** Infos
- 23** CCAS
- 24** Agenda

CONTACT

Accueil mairie

Place de la mairie
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66
contact@mairie-mons.com
urbanisme@mairie-mons.com
cantine@mairie-mons.com

Retrouvez-nous à l'adresse :
<https://mairie-mons.com>

HORAIRES

Lundi
14h00 à 18h30
Mercredi
9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30
Vendredi
14h00 à 18h30

Édito

Chères Monsoises, Chers Monsois,

Cette année, le mois de septembre à Mons a été l'occasion d'une belle rentrée, scolaire et associative.

Les travaux de l'école et les stationnements adjacents ont été terminés à temps pour permettre l'ouverture du nouveau bâtiment scolaire le 2 septembre. La matinée Portes-Ouvertes qui a suivi a été un vrai succès. Elle a permis aux visiteurs, venus nombreux, de découvrir le

nouvel environnement scolaire et périscolaire des petits Monsois, ainsi que la salle plurivalente, dont l'usage mutualisé en fin de journée avec les associations facilitera l'accès des enfants aux activités de loisirs.

La commune s'est dotée d'un établissement emblématique qui offre à nos jeunes élèves les meilleures conditions de réussite et qui valorise notre cœur de village. Je tiens à féliciter tous nos partenaires : l'agence d'architectes Tocrault et Dupuis, Toulouse Métropole et ses différents services, nos financeurs et tous les artisans. Je remercie les élus, et tout particulièrement les adjoints à l'Enfance et au Patrimoine pour leur mobilisation, ainsi que les agents. Je salue la patience des usagers et du voisinage pour les désagréments du chantier.

La rentrée associative s'est déroulée à l'occasion du « Forum des associations » et de la « Fête de Mons ». La vie associative à Mons est très active et nous donne de multiples occasions de nous retrouver tout au long de l'année. Je salue le dynamisme de tous nos bénévoles et leurs belles initiatives. Ils sont une richesse pour notre commune. Nous avons souhaité les mettre à l'honneur dans ce Mons'Infos, consacré aux associations.

Les aménagements de l'opération « Cœur de village » se poursuivent avec la réalisation des deux terrasses centrales. La plus haute recevra la place de village, celle en contre-bas l'aire de jeux, entourée d'un parc arboré paysager. L'éclairage public sera complètement revu et rénové. Cette dernière étape de réalisation devra se terminer d'ici début 2025.

Il aura fallu plusieurs années et nombre de discussions, de réunions, d'études financières, de demandes de subventions, de programmation, de visites de chantier et de coordination avec tous nos partenaires pour aboutir à ce résultat, dans le respect du budget prévu au démarrage... mais le jeu en valait la chandelle ! Une cérémonie d'inauguration est prévue le 15 mars prochain. Elle sera l'occasion d'une belle fête partagée avec vous !

Un cœur de village accueillant et aménagé pour faire de Mons un village où il fait bon vivre pour toutes les générations ! Voilà notre ambition municipale sur le point de se réaliser.

Bien à vous,

Véronique DOITTAU
Maire de Mons

UN VILLAGE PLEIN DE VIE !

Mons bénéficie d'une vie associative très active. Notre village est réputé pour le dynamisme de ses bénévoles, les nombreuses activités de loisirs et manifestations proposées tout au long de l'année.

Des plus anciennes, comme l'« ACCA » et le « Foyer Rural », à la plus récente, « Le Réveil des Potagers », les associations monsoises investissent des secteurs très variés, de l'accueil des jeunes enfants aux ateliers de loisirs, de la pratique sportive aux activités liées à la préservation de l'environnement. Elles proposent au fil de l'année des manifestations et des animations aussi diverses que le Trail de Mons, une conférence sur la culture du potager ou la Fête du village.

Toutes les associations monsoises répondent à un réel besoin de se retrouver, d'échanger et de faire ensemble sur le territoire communal. Leur succès se traduit par les 650 adhérents qui les rejoignent chaque année.

Tout cela ne serait pas possible sans l'implication toujours renouvelée des bénévoles qui animent ces associations. Leur engagement représente une richesse pour notre village. La municipalité salue leurs initiatives, les assure de son soutien et les remercie, au nom de tous, pour leur belle énergie.

Participer à la vie du village, faire de nouvelles rencontres, de nouveaux amis dans la joie et la bonne humeur : voilà tous les intérêts de rejoindre les équipes dynamiques des bénévoles. Tout le monde peut participer, ponctuellement ou régulièrement. N'hésitez pas à rejoindre les équipes associatives !

Hélène CAMPLO-ROBERT
Adjointe déléguée à la Vie de Village

650 adhérents

LES ASSOCIATIONS
DONNENT
LE TON !

+d'Infos
<https://mairie-mons.com>

➤ LE FOYER RURAL

Acteur historique du secteur associatif local, le Foyer Rural de Mons, fondé en 1981, propose une trentaine d'activités pour toutes les générations rassemblant toute l'année plus de 420 membres, avec régulièrement de nouveaux adhérents.

Le Foyer Rural propose également plusieurs rendez-vous festifs au cours de l'année. Certains sont réguliers (Arbre de Noël, Trail, Festi'Foyer) mais le programme s'enrichit chaque année de nouvelles manifestations comme le concours de puzzle.

L'arbre de Noël, Dimanche 10 décembre 2023

Le Père Noël n'a pas oublié ses adhérents ! En plus d'un magnifique spectacle de magie pour les petits et les grands, des mascottes ont déambulé durant l'après-midi dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion. On a tous partagé un goûter offert par MFR. Journée remplie de sourires et d'émotions.



CONTACT :

-  Jérôme DAUBIGNY
-  foerruralmons@gmail.com
-  <https://foyer-rural-de-mons.pepsup.com>
-  Mons Foyer Rural Occitanie





Le concours de puzzle, Dimanche 28 janvier 2024

MFR a organisé son premier concours de puzzle, qui a rencontré un grand succès avec la présence de 25 équipes de 2.



Le carnaval monsois, Samedi 23 mars 2024,

En plus de participer au cortège inter-associations grâce à l'implication de Pascale et Lucie, MFR a géré avec brio la sécurité du parcours grâce à de nombreux bénévoles.



Le loto, Dimanche 28 avril 2024,

Loto organisé cette année au profit de l'association ABC MucO avec plus de 235 participants, où de nombreux lots ont été gagnés, pour une majorité offerts par nos commerçants locaux qui répondent toujours présents. Merci à eux ! Nous avons récolté 2.682 €, qui ont été reversés à la présidente d'ABC MucO, Rachel MADEC. Suivi d'un petit verre de l'amitié.



Le Trail de Mons, Dimanche 2 juin 2024,

Avec plus de 800 coureurs cette saison ! Bravo à Arnaud SAUGERAS qui a orchestré ce Trail d'une main de maître avec une équipe de bénévoles toujours au top. Rappelons ici que la réussite d'une manifestation dépend en grande partie des bénévoles. Merci à eux !

Le Festi'Foyer,

(auparavant appelé : la fête de l'été)
les 21, 22 et 23 juin 2024

Pour ses 40 ans d'existence, le Festi'Foyer a duré trois jours : Festi'Family, Festi'Djeunes, Festi'Guette et Festi'Gala.

Le vendredi soir, la marche nocturne ayant été annulée, la troupe «Afro» de Drémil Lafage a animé le marché «plein vent». En ce 21 juin, pour la Fête de la Musique, de nombreux fans sont venus encourager et danser sur la musique «jazzi» du groupe «Nola pour les nulles» jusqu'à minuit.

Les enfants ont pu s'amuser samedi grâce à de nombreuses structures gonflables, découvrir une ferme pédagogique et observer le travail d'un forgeron. Une nouveauté qui a fait l'unanimité : l'escape game ambulante.

Malgré une météo peu favorable, les Monsois ont mis le feu à la piste de danse samedi soir avec plus de 180 participants. Un grand plaisir pour nous de voir toutes ces personnes s'amuser. Dimanche a marqué la clôture du Festi'Foyer avec le Festi'Gala, comprenant



la remise des grades des judokas, suivie d'un spectacle féerique de l'école de danse de Laure VALLÉE, devant plus de 100 spectateurs. La journée s'est achevée avec une formidable représentation de théâtre d'improvisation.

Concert, Dimanche 30 juin 2024

Concert du Quatuor Soranito, Stabat Mater, proposé par Jean-Marie ROUVIÈRE dans l'église St Saturnin de Mons, avec plus de 100 spectateurs.





➤ COMITÉ DES FÊTES

La fête de Mons

Comme Patrick BRUEL l'avait annoncé, le Comité avait décidé pendant ce week-end des 13,14 et 15 septembre de se donner rendez-vous dans 10 ans après sa création pour célébrer une décennie de festivités.

Tout a commencé le vendredi, non pas sur la place des Grands Hommes, mais bien celle de la Mairie.

DJ Seb a brillamment tenté de réchauffer la température extérieure aidé en cela par la très réussie chorégraphie du Comité.

Dans cette soirée plus hivernale qu'estivale, le feu d'artifice est venu une nouvelle fois émerveiller les nombreux Monsois venus se retrouver à Monac. Le lendemain, la course de tracteurs à pédales a connu un franc succès même si l'on espérait plus d'intrépides pour défier la piste noire de l'avenue du Lauragais.

Le soir, les 250 convives regroupés dans la salle des Fêtes ont pu déguster un délicieux repas servi de main de maître par tous les bénévoles du Comité.

Cette année, le Comité proposait 2 salles 2 ambiances avec Gama pour ambiancer les moins frileux et DJ Bibi animant une dernière fois la salle des fêtes chauffée à blanc.

Que dire de ce dimanche matin ensoleillé où les boulistes ont usé les terrains de pétanque de Monac avant de se retrouver autour de bonnes grillades qui nous ont rappelé que non, nous n'étions pas au mois de Novembre !



Et si on se donnait
rendez-vous
dans ... 1 an ? 😊



Mais avant ces festivités, de nombreux événements ont émaillé la saison 2023/2024 du Comité en commençant par le **Marché de Noël** organisé conjointement avec l'APE qui a connu cette saison un record du nombre de repas servis et a encore satisfait tous les nombreux exposants.

Le 15 décembre 2023 l'animation du marché avec la **dégustation d'huitres et de vin blanc** a été une première réussie et un beau moment de convivialité.

La **retransmission du match de Rugby France-Angleterre** le 16 mars a conquis tous les festayres amateurs de rugby et a été une formidable rampe de lancement pour notre **soirée karaoké** du 23 mars, qui a démontré la belle cohésion entre toutes les associations du village.

Le 5 juillet, la première édition de la **soirée concert rock** a été un succès, avec deux groupes qui ont su rivaliser brillamment avec le match de l'Euro de l'équipe de France. Un grand bravo à eux et à tous les participants.

Restez connectés sur nos différents réseaux sociaux.
A très vite



➤ TENNIS CLUB DE MONS

Une saison 2024-2025 bien lancée du côté du Tennis Club de Mons. Quentin, notre professeur de tennis arrivé l'année dernière, a bien rempli sa mission et les retours sont très positifs.



Vainqueur Angélique contre Cécile

Quentin est professeur de tennis diplômé d'Etat et a l'habitude d'accompagner également les jeunes dans leur phase de progression. Ce sont donc près de 60 Monsois de tous âges (autant enfants qu'adultes), qui ont déjà choisi de suivre des cours avec Quentin l'année dernière. Ils sont répartis sur 14 heures de cours les lundi, mardi, jeudi. De nouveaux créneaux s'ouvrent pour l'année prochaine, dépêchez-vous !

A l'occasion des vacances scolaires, Quentin pourra aussi organiser des stages de tennis. Faites-vous connaître si vous êtes intéressés.

Cette année encore, le tournoi interne a connu un franc succès avec 33 participants sur les tableaux féminins et masculins.

Enfin, cette année nous aurons encore deux équipes adultes engagées dans les championnats régionaux. Le niveau progresse puisque notre meilleur classé est aujourd'hui 15/1 !



CONTACT :

 Cyril VERHILLE
 tcmmons31@gmail.com



Vainqueur Guerric contre Laurent

➤ CLUB MOTOS DE MONS



CONTACT :

 Eric LAMAT
 06.89.25.76.00

Un petit retour des motards Monsois après leur road-trip annuel de 3 jours en Auvergne.

La météo n'a pas toujours été au rendez-vous, mais nous avons tout de même découvert de splendides paysages.

En deux mots, nous pouvons résumer un week-end moto avec le club monsois : Découverte et partage.



ABC MucO accompagne et aide les patients souffrant de la mucoviscidose (maladie génétique incurable) qui sollicitent l'association. Elle contribue à améliorer leur cadre de vie à l'hôpital tout en leur proposant des activités qui les sortent de leur quotidien telles que les ateliers d'écriture de chanson animés par l'artiste Lombre. De plus, nous organisons régulièrement des spectacles ou autres événements (courses, colloque,...), pour sensibiliser le public et/ou nous aider à financer nos actions. N'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur vous en dit.

➤ ABC MUCO

CONTACT :

 Rachel MADEC
 abcmuco@gmail.com
 abcmuco.com
 Association des Bénévoles Contre la Mucoviscidose en Occitanie - ABC MucO



Le loto organisé par le Foyer Rural fin avril a été un franc succès. Nous remercions sincèrement tous les bénévoles de MFR mais également tous les commerçants, artistes, sportifs ou autres pour les lots offerts et les participants venus nombreux. L'argent collecté sera investi très prochainement pour améliorer le confort des patients hospitalisés à l'Hôpital Larrey (réfrigérateurs, four micro-ondes et/ou climatiseurs mobiles).

➤ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES P'TITS MONSOIS

Le but de notre association est d'organiser des manifestations festives, en dehors du temps scolaire, dont les bénéfices sont reversés chaque année à la coopérative scolaire afin de participer au financement des sorties.

Avant d'attaquer cette nouvelle rentrée scolaire, l'ensemble du bureau de l'APE souhaite vous remercier une fois encore pour l'année passée.

Cela a été un grand plaisir de vous voir si nombreux à chaque événement, et nous espérons que chacun d'entre eux fut une occasion de vous amuser et de passer un agréable moment avec vos enfants !

En ce qui nous concerne, nous avons pris beaucoup de plaisir à organiser ceux-ci et comptons continuer sur la même lancée en 2024/25 !



Pour commencer, l'AG de l'association à la fin du mois de septembre, à laquelle l'ensemble du village a été convié, non seulement les parents d'élèves mais aussi toutes les personnes motivées qui auraient envie de nous rejoindre ! Plus nombreux nous serons, plus il nous sera aisé d'organiser tous ces bons moments !

Le premier d'entre eux sera bien entendu **Halloween**, où nous mettrons un point d'honneur à revêtir nos plus beaux atours ! Ou les plus ridicules... 😊



CONTACT :

-  Alexandre NICOLAS
-  ape.ptits.monsois@gmail.com
-  APE Les P'tits Monsois



➤ L'APHET Association pour le Patrimoine et l'Histoire de l'Est Toulousain

CONTACT :

-  Jean-Marie ROUVIÈRE
-  aphet31.contact@gmail.com

Peu de Monsois connaissent cette association dont, pourtant, le siège social est à Mons.

Il est vrai que son domaine d'application n'est pas strictement local comme son nom l'indique. Elle compte une vingtaine d'adhérents représentant les différentes communes. Son objectif est de créer, à travers l'histoire et le patrimoine principalement, un lien entre ces sept villages et leurs habitants. Nos recherches ont permis de montrer que nous possédions, tout au long des siècles, bien des choses en commun et nous souhaitons faire bénéficier nos concitoyens des résultats de ces découvertes. À ce titre, nous avons



organisé un rallye avec plus de 35 véhicules (remporté par un équipage monsois !) ainsi que des « promenades-découvertes », qui allient histoire locale et souvent un regard nouveau sur les chemins ruraux..

Nous espérons pouvoir bientôt accueillir de nouveaux bénévoles de communes voisines. Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

CHEMIN FAISANT

CONTACT :

 Régine DELAMPLE

 06.80.55.84.54
ou 07.67.78.22.66



Depuis plus de 20 ans, l'association Chemin Faisant participe à l'entretien et à la réhabilitation des chemins de la commune dans le souci de la préservation et la valorisation de notre environnement naturel. Soutenue par la mairie de Mons, elle reçoit régulièrement des encouragements et des témoignages de satisfaction de la part de nombreux promeneurs de Mons et des alentours.

Fait marquant du printemps 2024 : le premier chantier participatif a eu lieu avec la précieuse **collaboration de l'association Caminarem**, sollicitée par la mairie, pour poursuivre les travaux entrepris au Chemin des Abreuvoirs :

- débroussailler le chemin dans son intégralité,
- ôter les débris en tous genres jonchant encore le sol,
- combler les nombreux trous résiduels occasionnés par le ruissellement des eaux de pluie,
- créer une déviation d'une partie du chemin en tenant compte de ce ruissellement,
- sécuriser l'escalier par la création d'une solide rampe.

Un second chantier participatif est prévu à l'automne pour parachever ces travaux.

Enfin, comme chaque année, l'association Chemin Faisant a organisé, courant septembre, le ramassage des débris accumulés le long des chemins, dans les bois et aux abords des ruisseaux de la commune.

Cette nouvelle rentrée est l'occasion de solliciter l'aide de nouveaux bénévoles pour participer à ses activités lors d'interventions ponctuelles sur le terrain ou pour devenir des membres actifs réguliers.

Toute l'équipe de Chemin Faisant vous remercie d'avance pour votre aide, qui permettra de poursuivre ses actions.



ACCA

CONTACT :

 Patrice PAPON

La sécurité de la chasse en zone urbaine : Un défi croissant avec la chasse au grand gibier et particulièrement aux sangliers.

La chasse en zone urbaine est devenue une préoccupation majeure pour de nombreuses municipalités en raison de l'augmentation des populations de sangliers. Ces animaux, autrefois principalement confinés aux zones rurales, s'aventurent de plus en plus dans les villes et leurs environs, créant des défis uniques en matière de sécurité publique et de gestion de la faune.

Leur prolifération en zone urbaine est due à une combinaison de facteurs tels que l'abondance de nourriture dans les poubelles et les jardins, et la réduction de leurs habitats naturels. Les principaux dangers posés par les sangliers incluent :

- 1- Accidents de la route,
- 2- Attaques sur les personnes et les animaux domestiques,
- 3- Dommages aux propriétés,
- 4- Dommages aux parcelles agricoles.

Mesures de sécurité et régulation de la chasse

Pour gérer la présence croissante de ces animaux en zone urbaine, diverses mesures de sécurité et de régulation de la chasse sont mises en place :

- 1- Plans de gestion de la faune, élaborés par les ACCA, qui incluent des stratégies spécifiques pour la régulation des populations de sangliers.
- 2- Chasse réglementée, pour assurer en zone urbaine la sécurité des résidents. Cela inclut la délimitation de zones de chasse, la définition de périodes spécifiques pour la chasse



et l'exigence de beaucoup de rigueur pour les chasseurs.

3- Sensibilisation du public aux risques posés par ces animaux et aux mesures à prendre pour minimiser les interactions dangereuses. Cela inclut des conseils sur la sécurisation des poubelles et des jardins, et des instructions sur la manière de réagir en cas de rencontre avec un sanglier.

Les palombes en zone urbaine

Les palombes, également connues sous le nom de pigeons ramiers, sont attirées par les villes pour diverses raisons : disponibilité de nourriture, absence de prédateurs naturels.

Leur présence en zones urbaines pose plusieurs problèmes :

- 1 - Nuisances sonores et sanitaires en raison de leurs déjections,
- 2- Risque de collisions par des grands groupes de palombes avec des véhicules,
- 3 - Dégâts sur les cultures, préjudice important pour nos amis agriculteurs. D'ailleurs, dès le 1er août 2024 un arrêté préfectoral est mis en place sur la demande des agriculteurs pour prélever et effaroucher quelques individus. Nous allons essayer de réduire les quelques nuisances sonores qui pourraient déranger en période estivale.

La sécurité de la chasse en zone urbaine est un enjeu complexe qui nécessite une approche équilibrée et coordonnée. La présence accrue de palombes et de sangliers en milieu urbain pose des défis uniques mais avec des mesures de gestion adéquates et une réglementation stricte, il est possible de minimiser les risques pour les résidents tout en assurant une cohabitation harmonieuse avec la faune locale.

➤ LE RÉVEIL DES POTAGERS

Depuis sa création en 2021, l'association Le Réveil des Potagers déborde d'idées et multiplie les actions avec les Monsois pour promouvoir des activités de jardinage écologique. Grâce à son jardin collectif et la diversité de ses initiatives, elle a réussi à attirer un large public, aussi bien local qu'extérieur. Les **quatre conférences et ateliers** animés par un maraîcher professionnel cette année ont notamment permis à l'association de se faire connaître et de partager son savoir-faire.



Chaque année, l'**achat groupé de terreaux et de plants** est renouvelé pour satisfaire une demande grandissante. Les **rendez-vous mensuels au jardin** sont autant d'occasions de se retrouver et de cultiver ensemble dans la bonne humeur. L'association prépare aussi de **nouveaux projets pédagogiques** en reprenant contact avec l'école et l'ALAE, pour sensibiliser les plus jeunes à la nature.

Avec 26 adhérents aujourd'hui, Le Réveil des Potagers continue de semer la passion du jardinage à Mons. Par ailleurs, 47 personnes suivent désormais l'association via l'application Illiwap, où elles reçoivent des conseils mensuels sur les travaux à réaliser au jardin et sont informées de tous les rendez-vous à ne pas manquer.



CONTACT :

 Eric COLOMB
 lereveildespotagers@gmail.com
 station illiwap



➤ APIMONS



APIMONS est une association monsoise qui a été créée, il y a 8 ans maintenant, par une douzaine de passionné-e-s des abeilles. Ses objectifs principaux étaient : promouvoir une apiculture familiale, durable, accessible à tous ; gérer un rucher collectif sur un terrain communal ; faire connaître à tous le rôle et l'importance des pollinisateurs dans notre environnement proche.

Aujourd'hui, l'association, forte d'une vingtaine d'adhérents qui possèdent une trentaine de ruches individuelles en tout, poursuit les mêmes objectifs. Les apiculteurs, débutants ou pas, bénéficient du partage d'expérience et peuvent installer leur(s) ruche(s) au rucher du Coustou situé à côté du nouveau cimetière en toute sécurité. Nous cueillons au printemps une dizaine d'essaïms pour peupler nos ruches et récoltons du miel quand la saison est favorable.



CONTACT :

 Eric COLOMB
 rucher.apimons@gmail.com



Chaque année des animations sont proposées aux Monsois-e-s : pour les enfants de la découverte, pour le public des conférences sur la vie des abeilles ou le rôle des pollinisateurs dans notre écosystème.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous souhaitez en savoir plus sur ces insectes, sentinelles de la biodiversité, dont l'organisation sociale vous impressionnera et, peut-être, vous passionnera autant que nous.



L'association A Cœur Joie regroupe 3 assistants maternels de Mons : Bérangère, Camille et Jérôme.

Elle propose aux enfants des ateliers créatifs et d'éveils, organise des rencontres intergénérationnelles, et travaille sur un projet pédagogique annuel en lien avec le village.

L'association a fait venir 3 intervenants professionnels extérieurs cette année :

- Sandrine, de «P'tit Bou Relax'' pour faire une séance de baby yoga,
- Sandrine, de «O Fil des émotions» pour une séance de snoezelen suivie d'une médiation animale où les enfants ont observé, caressé et nourri des lapins et cochons d'Inde.
- Muriel, de «Mozaïkart» nous a emmenés faire le tour du monde en musique à l'occasion de la Fête de la Musique.

➤ A COEUR JOIE

CONTACT :

✉ acoeurjoiemonsassociation@gmail.com

📘 A cœur joie



Dans le cadre du projet pédagogique sur le thème « à la rencontre des commerces et services de Mons »,



Enfin, pour la deuxième année consécutive, les enfants de l'association ont participé à la décoration du char pour le Carnaval de Mons sur le thème de l'espace !

les enfants ont participé à des ateliers et animations, puis sont allés découvrir les lieux et les personnes. Marie et son épicerie, Laurent et sa boucherie, Sandrine et son cabinet dentaire, Nina et son sushi shop, Gilles et sa pizzeria, et enfin la mairie et ses services : ils ont été accueillis par Véronique DOITTAU, Hélène CAMPLO-ROBERT et Sylvie LAFFONT. Ils ont ainsi pu observer la salle de réunion, le drapeau tricolore, la Marianne et le bureau d'accueil. De belles rencontres entre petits et professionnels.



➤ LES MINIMONS

Cette association a été créée en 2011.

Elle regroupe des professionnels de la Petite Enfance de la commune (Aude, Janique, Nathalie) qui accueillent des enfants et les accompagnent au travers d'activités ludiques, artistiques, créatives et récréatives pour favoriser le partage, l'attention, l'imagination, le savoir-faire tout seul et développer la confiance en soi. Elle permet, également, de mettre les enfants en situation de collectivité pour les préparer à l'entrée à l'école maternelle.

Par ailleurs, l'association offre aux assistantes maternelles la possibilité de planifier des activités créatives et événementielles tout au long de l'année. Elle favorise également les rencontres avec des intervenants professionnels, permettant ainsi aux enfants de s'initier à divers domaines tels que la musique, le yoga, la psychomotricité, ou encore d'assister à des spectacles de fin d'année (marionnettiste, contes et histoires). Ces initiatives s'inscrivent notamment dans le cadre du programme « Partir en livre », en partenariat avec Toulouse Métropole.

CONTACT :

✉ manou.mons@orange.fr





Mons 2024 :

L'esprit olympique envahit l'école

Avant Paris 2024, les enfants de l'école ont relevé le défi des olympiades locales

Tous les enfants de l'école se sont retrouvés à Monaco le vendredi 14 juin. Des ateliers ont été proposés à toutes les classes. Des JO à la maison. Des équipes constituées de 6 enfants de chaque classe se sont affrontées. Une flamme olympique et un drapeau par équipe : saut, lancer, relais au programme.

Un pique-nique géant a rassemblé les enfants, les maîtresses, les nombreux parents accompagnateurs, avant la reprise des épreuves l'après-midi. Chacun était ravi.



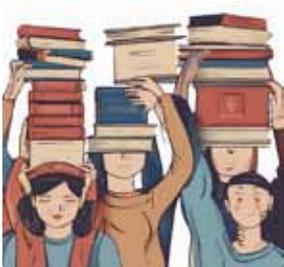
Le CMEJ : SAISON 2023-2024

Du fait du turn-over à l'ALAE, la mise en œuvre du CMEJ lors de l'année scolaire passée a été un peu bousculée.

Cependant, les enfants élus ont pu renouveler le challenge « **Bouger autrement** » du 17 au 21 juin et mener à terme le projet « **Mons a un incroyable talent** ».

La scène ouverte à tous s'est déroulée le 28 juin de 17h45 à 19h sous le préau de l'école : legos, dessins, danse, sketches ... Les groupes se sont succédés sous les yeux du jury, composé essentiellement des enfants du CMEJ, et des très nombreux parents venus applaudir les candidats.

Vu le succès rencontré, il est certain que « Mons a un incroyable talent » sera reconduit. Peut-être que d'autres Monsois s'inviteront sur scène !



Belle mobilisation

DEMEMAGEMENT

dans la nouvelle école

«Sous un soleil de plomb, parents et enseignants ont relevé le défi du déménagement des classes en un temps record.»

Nous nous étions donné rendez-vous le mercredi 24 juillet à 17h dans la cour de l'école.

De très nombreux parents ont répondu présents pour déménager les cinq classes situées dans les préfabriqués à l'étage du nouveau bâtiment, sans mélanger ni le mobilier, ni les cartons. Les maîtresses avaient fait les cartons en fin d'année, et tout était bien étiqueté !

Malgré la chaleur, les escaliers à monter et à descendre, la cour à traverser sous un soleil éclatant, tout a été terminé en 1h30 dans la bonne humeur : il ne restait plus qu'à savourer un apéritif bien mérité dans la cantine fraîchement repeinte mais avec la climatisation !

Nous tenons à remercier une nouvelle fois toutes celles et ceux qui ont participé à ce déménagement.





Une première rentrée réussie dans la nouvelle école Thomas PESQUET

Livrés dans les délais, les travaux ont permis aux élèves de faire leur première rentrée dans la toute nouvelle école Thomas PESQUET !

Sous le soleil, les 172 enfants, leurs parents et quelques élus se sont retrouvés dès 8h45 pour célébrer la rentrée dans les nouveaux locaux ! Les visages étaient souriants.

L'école compte toujours deux classes de maternelle et cinq classes d'élémentaire.

Nous sommes ravis d'accueillir Chloé CASTAN, la nouvelle directrice de l'établissement. À l'ALAE, la direction est assurée par Stéphanie SCANTAMBURLO et Nolwenn BAHUAUD, qui se répartissent les missions.

La cantine a également fait peau neuve, avec du mobilier flambant neuf et une peinture fraîche ! Chacun est prêt pour s'investir pour nos enfants.



L'école Thomas PESQUET a ouvert ses portes le 2 septembre aux enfants.

Quelques jours plus tard, le 7 septembre, tous les Monsois ont eu l'opportunité de découvrir l'intérieur du nouveau bâtiment. Vous avez été nombreux à participer aux visites guidées organisées tout au long de la matinée par Véronique DOITTAU et ses adjoints. Ces visites ont permis de découvrir les salles de classe à l'étage, ainsi que la salle plurivalente et l'espace d'accueil ALAE.

Cette matinée a également permis de resituer l'école dans l'aménagement global du cœur de village.



Matinée

PORTES OUVERTES

à l'école

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance

Un nouveau sentier pour valoriser notre patrimoine naturel ...

À la suite d'un appel de Toulouse Métropole concernant le projet « **Sur les traces de la biodiversité** », la candidature de Mons a été retenue pour accueillir en 2024 un des 6 sentiers qui mettront à l'honneur la biodiversité de notre territoire métropolitain.

Après un travail concerté avec les services de la métropole et les concepteurs, notre sentier monsois intitulé « **Boucle des côteaux et de la vallée du Roussel** » sera, dès cet hiver, pourvu de 5 stations pédagogiques qui guideront le promeneur vers la découverte de la flore et de la faune de notre commune.

Un événement inaugural sera prévu en 2025 afin de vous en faire découvrir toutes les facettes !

Cette action s'inscrit dans notre labélisation « Territoire Engagé pour la Nature 2023-2026 ».

Mickaël NICOLAS,
Conseiller municipal



Préserveons la tranquillité des espaces naturels autour de Mons

Protection des zones communales naturelles autour du village

Les commissions Environnement et Extra-municipale Transition Écologique ont retenu le choix de **protéger les espaces verts naturels communaux** (bois, prairies et chemins) à proximité du village pour en préserver la tranquillité, maintenir la biodiversité et permettre un accès à la nature de tous pour la promenade, le sport ou la découverte de la nature. **Ces zones seront donc bientôt interdites aux véhicules à moteur** (hors usage agricole ou de services) **et certains chemins délicats le seront aux cyclistes et cavaliers** à cause de leur dangerosité pour les usagers (cf. plan ci-contre).

Jean-Luc FABRE,
Adjoint délégué à l'Environnement

Réhabilitation du chemin des abreuvoirs

Un des plus anciens chemins de Mons en cours de restauration

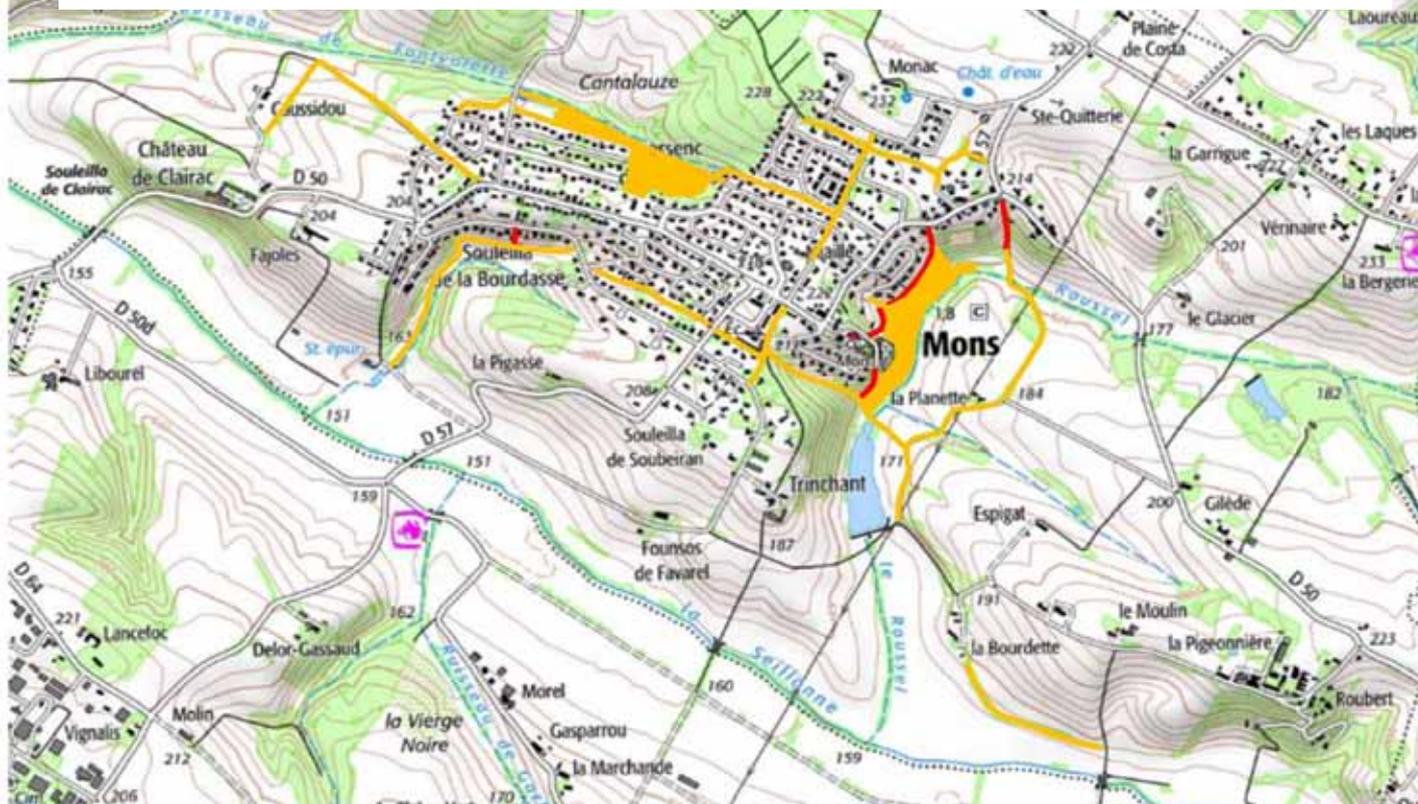
Le chemin des abreuvoirs est un des plus anciens chemins de Mons. Il relie le vieux village au Roussel et, à mi-chemin, est bordé par des anciens abreuvoirs pour le bétail. D'anciens Monsois se rappellent avoir vu les vaches du village l'emprunter pour aller s'y abreuver. Malheureusement, il y a une trentaine d'années, la partie haute de ce chemin creux a servi de décharge à gravats en bloquant l'accès aux abreuvoirs à partir du village. Chemin Faisant s'est donné comme objectif de rendre ce magnifique parcours de nouveau circulaire.

Un escalier a été aménagé pour franchir l'amoncellement de gravats maintenant noyés sous la végétation, la voûte de la fontaine des abreuvoirs a été refaite et des travaux en cours ont pour objectif de réduire l'érosion des eaux pluviales dans ce chemin creux.

L'association départementale pour la restauration des chemins, Caminarem, est venue participer à ces travaux lors d'un chantier participatif les 6 mai et 19 octobre derniers.



PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET CHEMINS COMMUNAUX DE MONS



INTERDIT AUX VEHICULES A MOTEURS

INTERDIT AUX VEHICULES A MOTEURS, VELOS ET CAVALIERS

UNE NOUVELLE ÉCOLE LIVRÉE DANS LES DÉLAIS ET SANS SURCÔÛT



Comme annoncé l'an dernier à la signature des marchés, l'école a été livrée dans les délais pour la rentrée scolaire du 2 septembre 2024.

Le chantier s'est parfaitement déroulé, sans surcoût, grâce à une équipe de maîtrise d'œuvre compétente qui a su concevoir et diriger le chantier de manière très satisfaisante. Les entreprises ont également été très impliquées tout au long du chantier pour finaliser les derniers ajustements avant l'ouverture. Ce résultat a été rendu possible grâce au travail collaboratif que nous avons mené en amont avec les utilisateurs (directrice de l'école, directrice de l'ALAE, représentants des parents d'élèves, adjointe à l'enfance) afin de définir un programme précis correspondant aux besoins futurs. Notre tâche a été facilitée par les services constructions publiques de Toulouse Métropole lors des différentes phases d'élaboration et de suivi de ce projet.

Pour rappel, l'objectif de cette opération était de construire un bâtiment fonctionnel, plus économe en énergie, de renforcer l'intégration de l'école dans le village et d'en faire un élément central dans l'aménagement du cœur de village.

Tous ces objectifs sont atteints. En effet, grâce aux différentes options architecturales et techniques retenues (pompe à chaleur avec géothermie, panneaux photovoltaïques, etc.), le bâtiment est à énergie positive. L'architecture s'intègre parfaitement dans le paysage et la connexion avec le cœur de village prendra tout son sens lorsque les travaux d'aménagements urbains et paysagers seront terminés.

Cependant, le travail doit se poursuivre sur 2025, lorsque la démolition des bâtiments préfabriqués laissera place à des espaces végétalisés.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine

PLUi-H – ÉLABORATION EN COURS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un outil essentiel pour la planification et le développement urbain de la métropole de Toulouse. Suite à l'annulation du précédent plan par le tribunal administratif en 2021, un nouveau PLUi-H couvrant la période 2025-2035 a été élaboré et arrêté par décision du conseil métropolitain du 20 juin 2024.

Le Conseil municipal de Mons s'est prononcé favorablement sur ce document le 5 septembre dernier.

Les partenaires institutionnels ont jusqu'à fin décembre pour s'exprimer.

Puis viendra le temps de l'**ENQUÊTE PUBLIQUE** qui se déroulera du **2 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025**.

Vous serez alors invités à faire connaître vos observations, en vous rendant à l'une des 67 permanences et en vous exprimant sur le registre d'enquête publique.

6 PERMANENCES de la commission d'enquête indépendante se tiendront sur la commune de Mons :

- mercredi 8 janvier 2025 : 14h00 - 17h00
- mercredi 15 janvier 2025 : 9h00 - 12h00
- mercredi 29 janvier 2025 : 15h00 - 18h00
- lundi 3 février 2025 : 15h00 - 18h00
- lundi 10 février 2025 : 14h30 - 17h30

**LE DOCUMENT ARRÊTÉ EST CONSULTABLE SUR
NOTRE SITE : [HTTPS://MAIRIE-MONS.COM](https://mairie-mons.com)**

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal
et Habitat



**LES MODIFICATIONS APPORTÉES
SUR LE TERRITOIRE DE MONS SONT :**

- L'évolution du zonage autour des avenues des Pyrénées, Tilleuls et Acacias de UM9 à UM7, pour faciliter la constructibilité des terrains.
- L'évolution des étiquettes des zones UM9 pour améliorer la constructibilité des parcelles
- La préservation de la trame verte et bleue s'est traduite, par exemple, par la création d'Espaces Verts Protégés (EVP) et par la création d'Espaces Boisés Classés (EBC)
- L'agriculture a été préservée grâce à la non-consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) sur la commune.
- La préservation du cadre de vie a notamment été traduite par la création d'un Site d'Intérêt Paysager (SIP) de la vallée de la Seillonne en collaboration avec les communes de Montrabé, Balma, Pin-Balma, Flourens et Drémil-Lafage.
- Une modification du règlement concernant la gestion des clôtures et des piscines.

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée à l'Urbanisme



AMÉNAGEMENTS DE MONAC

L'aménagement de Monac continue. Après le jardin partagé, la cabane, la toile d'araignée, les pistes VTT, le boulodrome et enfin la balançoire, nous allons voir apparaître pour cet hiver, un chemin d'accès aux jeux et boulodrome.

Les travaux ont démarré après la fête du village, fin septembre. Du mobilier sera également installé : bancs, tables de pique-nique, poubelles.

Enfin, nous allons commencer les plantations de cet espace dès cet hiver, afin de fleurir les différents talus et arborer les zones de loisirs pour apporter un peu d'ombre.

Vous avez peut-être pu remarquer que, suite aux travaux au cœur de village, trois mûriers-platane ont été déterrés ; vous les retrouverez à Monac près des parkings.

L'aménagement de la zone de loisirs continuera également sur l'année 2025.

Elodie AUMONIER,
Conseillère municipale

LE MARATHON DES MOTS

toulouse
métropole



Pour la 20^{ème} édition du Marathon des mots, la commune de Mons a eu le plaisir d'accueillir Corinne MARIOTTO, comédienne d'expérience basée à Toulouse, pour la lecture d'extraits de l'œuvre de Vanessa SPINGORA, « Le consentement ». Un texte fort sur l'emprise psychologique exercée par l'écrivain quinquagénaire Gabriel MATZNEFF sur l'auteur du livre qui n'avait que 13 ans au moment des faits. Corinne MARIOTTO a su prendre la distance nécessaire pour laisser toute la place à la réalité des faits. Un moment fort en émotions !

Une cinquantaine de personnes étaient présentes ; l'apéritif offert par la mairie a été un moment de convivialité qui a permis aux spectateurs d'échanger avec la comédienne. Merci à l'équipe du Marathon des mots et à Toulouse Métropole, qui nous permettent de participer à cet événement !

Françoise GARRIGUES,
Conseillère municipale,
Vice-présidente de la CEM Culture

MONS EN SCÈNE 2024 - Une belle réussite !

La commission extra-municipale Culture a axé cette 2^{ème} édition de Mons en scène sur la danse. La programmation, diversifiée, accessible à tous et de haut niveau a enchanté le public !



Stage hip-hop

Une dizaine d'adolescents a participé à un stage de hip-hop qui s'est terminé avec une petite démonstration en fin de cours.



Compagnie Filao

Nous avons accueilli la Compagnie Filao avec son très beau spectacle « Fraternité » pour un public familial. Le thème portait sur les relations entre un frère et une sœur. Une danse gaie et tonique à l'image de l'espièglerie et de la sensibilité des enfants, et à travers laquelle chacun a pu, selon ses envies, interpréter des messages plus profonds sur la relation à l'autre. Petits et grands ont été conquis par ce spectacle.



Alcaline

Le duo de la compagnie Alcaline a enchanté le public avec « Fuge », une rencontre pleine de mystère entre deux êtres. Ce spectacle de rue, adapté à chaque lieu, a pris vie dans la salle des fêtes et sur la nouvelle terrasse extérieure. Interprété avec finesse et sensibilité, il a surpris et captivé les spectateurs. Les danseurs ont fait part d'une grande proximité et d'une très belle écoute du public !



Brigade Fantôme

La Brigade Fantôme, compagnie toulousaine de hip-hop et breakdance, composée de danseurs de renom, a inondé la salle d'énergie ! Dans une ambiance culture urbaine, nous avons assisté à une battle avec 6 danseurs qui nous en ont mis plein la vue ! Des figures et acrobaties, tout en rythme, un spectacle époustouflant ! L'équipe « blanche » a obtenu un beau score au vote du public, mais les « noirs » n'ont pas démérité.

Nous remercions infiniment le public pour tous les bons retours que nous avons eus pour cette 2^{ème} édition. La commission extra-municipale est déjà à l'œuvre pour préparer la suivante...



Bal traditionnel

Le week-end s'est clôturé, dimanche après-midi, avec un bal occitan animé par des accordéonistes, guitaristes et danseuses ! Encore un joli moment où nous avons pu danser la bourrée et autres danses régionales ! Beau soleil et plaisir d'être ensemble !

Françoise GARRIGUES,
Conseillère municipale,
Vice-présidente de la CEM Culture

Ça déborde en déchèterie

Réduire les déchets végétaux :

- moins de déchets
- moins de trajets



Le plan local de prévention et de gestion des déchets (PLPDMA) de Toulouse Métropole pour la période 2018-2024 a pour objectif la réduction de 11% des déchets ménagers et assimilés. Pour passer de 472 kg en 2010 à 420 kg/habitant en 2024, plusieurs actions ont été menées, de la distribution de composteurs individuels à la distribution de conteneurs pour le tri du papier et du plastique d'emballage, pour les particuliers, de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles à l'accompagnement pour le tri des bio déchets, pour les communes.

Sur le constat que les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers, la loi AGEC anti-gaspillage de 2020 est venu ajouter une obligation du tri à la source pour les biodéchets. Dans ce nouveau cadre réglementaire, le déchet vert devient une ressource qui ne doit plus être collecté et les collectivités compétentes sont amenées à réduire le recours à la collecte en porte à porte. Ce changement de modèle de gestion nécessite d'accompagner les habitants pour qu'ils adoptent des solutions alternatives.

POURQUOI TRANSFORMER VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX PLUTÔT QUE LES JETER ?

La terre de votre jardin est plus riche

En se décomposant, les végétaux apportent de la nourriture au sol. Ils participent aussi à l'équilibre de votre compost en complément des déchets alimentaires.
= engrais naturel gratuit !

Votre jardin est plus résistant

Lorsqu'ils sont broyés et mis au sol, les végétaux forment un paillage et offrent une protection naturelle contre la sécheresse l'été, le froid en hiver, les nuisibles, les maladies, la pousse d'herbes non souhaitées, etc.
= moins d'entretien, moins d'arrosage, fini l'achat de paillage !

Moins de déchets transportés en déchèterie

Broyer les branchages réduit leur volume par 6. Ils sont faciles à stocker et à réutiliser dans votre jardin.
= fini les trajets en déchèterie !



NON aux incivilités :
-> brûler ses déchets végétaux, c'est NON
-> mettre ses déchets végétaux à la poubelle, c'est NON
Des sanctions administratives et pénales peuvent être prononcées (jusqu'à 750 euros d'amende).

Découvrez les nouveaux services de Toulouse Métropole pour réduire vos déchets végétaux.

Pour harmoniser les collectes des déchets végétaux et pour répondre à la réglementation*, Toulouse Métropole fait évoluer ses services !

DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2024, SERVICES GRATUITS :

- Prêt de broyeur individuel
- Service de broyage à domicile par des professionnels
- Opération de broyage dans votre commune
- Formations et animations

metropole.toulouse.fr
Accompagnement à la démarche dans les Maisons Toulouse Services.
Toulouse 05 61 222 222*
Autres communes 0800 201 440**



* hors d'un appel local ** appel gratuit

Dès janvier 2025 :
collecte en porte à porte sur abonnement payant (120€/an).
Modalités et inscription sur metropole.toulouse.fr

TOULOUSE METROPOLE : LA COLLECTE DES DECHETS VERTS EN QUESTION

Ainsi, dès cet été, Toulouse Métropole a mis en place de nouveaux services : prêts de broyeurs, broyage à domicile, broyage éphémère dans les communes, formations au broyage. Tous ces services, financés par la TEOM, sont gratuits.

Réalisant que tous les habitants n'adopteront pas immédiatement la « gestion de proximité » des tailles de jardin et produits de tonte, les services métropolitains ont proposés deux offres d'abonnements optionnels :

- Payante de 120€/an, pour 24 collectes du 1/01/25 au 31/12/25 au rythme de 2/mois environ
- Gratuite pour 6 collectes/an en mars, avril, mai, juin, octobre et septembre, pouvant s'ajouter à l'offre précédente.

Ces 2 dispositifs seront temporaires, limités en volume à un conteneur de 240 litres et sous condition d'inscription.

S'il est vrai que cette réforme répond parfaitement à la loi AGEC, il est évident que le message de la réforme n'a pas été diffusé suffisamment longtemps et clairement pour que les nouveaux services soient connus et qu'ils permettent à chacun d'adopter de nouvelles pratiques de gestion in situ de ses déchets de jardin. Malgré la réticence de nombreux élus métropolitains, dont votre maire fait partie, la mesure a été adoptée lors du conseil métropolitain du 20 juin 2024.

Les élus de Mons vous accompagnent

Persuadés qu'il vaut mieux faire preuve de pédagogie plutôt que d'appliquer des mesures qui risquent d'être perçues comme punitives, vos élus veillent à vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions pratiques et utiles pour votre environnement.

• La commune s'est portée candidate pour faire venir des opérations de broyage collectif. Une première a eu lieu le 12 octobre.

• La commune a proposé une réunion d'information, sur le cycle des déchets. Celle-ci a eu lieu le 18 octobre dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la Nature ». Ce temps d'échanges visait à apprendre comment améliorer la qualité agronomique du sol de son jardin, comment valoriser la matière organique à travers la production de compost.

• Enfin, nous vous invitons fortement à solliciter les services à domicile de Toulouse Métropole en vous inscrivant via le site de Toulouse Métropole / Mes démarches / Propreté Déchets comme indiqué ci-contre.



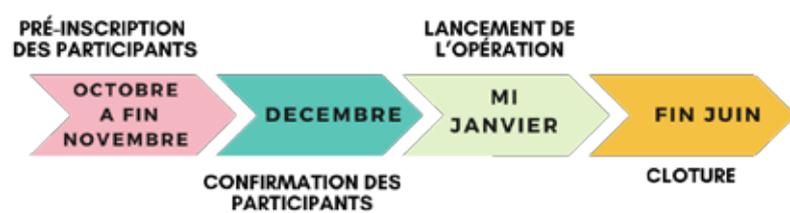
Quels sont les Monsois qui tenteront l'expérience ?

Vous avez envie de réduire vos déchets mais vous ne savez pas vraiment comment faire ? Vous faites déjà des gestes en faveur de la réduction des déchets et vous avez envie d'aller plus loin ?

Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, Toulouse Métropole accompagne les habitants du territoire dans leurs démarches de réduction des déchets. **Pour cette édition 2025, Mons s'est portée candidate et a été retenue.**

De janvier à juin 2025, des ateliers pratiques, des visites et des rencontres vous seront proposés gratuitement : Ateliers cuisine et alimentation, jeune enfant, cosmétique, hygiène et ménage, compostage, acte d'achat, réparation et bien d'autres. Visites du centre de tri, de l'incinérateur, de la ressourcerie la Glanerie, etc.

PLANNING DE L'OPERATION



30 Foyers monsois pourront participer à ce défi.

«Une aventure à la fois familiale, collective et conviviale !»

COMMENT PARTICIPER ?

- Vous êtes motivé pour réduire vos déchets, même si vous êtes novice sur le sujet.
 - Vous êtes prêt à participer à certains ateliers pratiques (2h environ, en semaine ou le week-end) et à des temps d'échanges avec les autres participants.
- Les enfants sont bienvenus aux activités et peuvent souvent participer.**

INSCRIPTIONS
du 27 septembre au 30 novembre 2024
jeparticipe.metropole.toulouse.fr

Contact pour toute question :
jereduismesdechets@toulouse-metropole.fr
ou contact@mairie-mons.com / 05 61 83 63 66

Solange HOLLARD,
Conseillère municipale,
Vice-présidente de la CEMTE

TARIFICATION SAISONNIÈRE DE L'EAU



Pourquoi une tarification saisonnière de l'eau ?

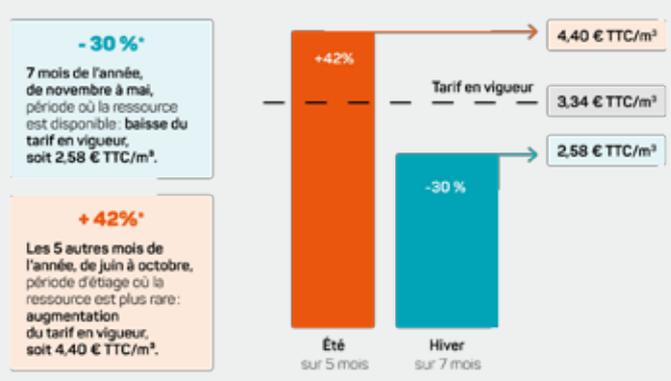
Les fortes températures et faibles précipitations observées sur notre territoire en 2022 et 2023 préfigurent le climat plus aride que connaîtra la Métropole de Toulouse dans le futur. **Dans ce contexte, l'eau n'est pas une ressource infinie; elle se raréfie.**

Pour s'adapter au changement climatique, Toulouse Métropole souhaite réduire les quantités d'eau prélevée en cohérence

avec l'ambition du plan eau national (-10 % d'ici 2030).

La tarification saisonnière est un des leviers mis en place par la Métropole à compter du 1^{er} juin 2024. Elle vise ainsi à réduire collectivement, usagers particuliers et professionnels, notre consommation de l'eau au quotidien, et plus particulièrement en été lorsque la ressource en Garonne se fait plus rare.

Comment ça marche ?



* La baisse et la hausse de tarif ne s'appliquent pas à l'abonnement ni aux redevances d'organismes publics

Les usagers ayant une consommation mensuelle régulière sur l'année paieront ainsi le même montant annuel, les mois majorés étant compensés par sept mois de baisse du prix en vigueur de l'eau.

POURQUOI COMMÉMORER LE 11 NOVEMBRE ?

L'armistice signé le 11 novembre 1918 marque officiellement la fin de la Grande Guerre. Dès 1922, la loi fixe au 11 novembre la « commémoration de la victoire et de la paix » rendant hommage à tous les combattants et victimes militaires et civiles de la 1ère guerre mondiale. La loi du 28 février 2012 étend l'hommage à « tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels ».

Pour rappeler ce moment symbolique de l'histoire de France, une cérémonie est organisée chaque année à Mons, au pied de notre monument aux morts. **Elle se déroule sur un temps scolaire afin de permettre aux élèves monsois de participer avec leurs classes à ce moment intergénérationnel.** Le travail de préparation fait avec leurs enseignants les amène à s'approprier **les valeurs de tolérance et de paix**. Leur participation, le jour de la cérémonie, leur permet d'acquiescer un sentiment d'appartenance à une collectivité, de **devenir tout simplement citoyen**.



Cette année, la cérémonie est prévue
Vendredi 8 Novembre 2024 à 11h
sur la Place de la mairie.

Vous êtes tous chaleureusement invités à y participer !
Un moment de convivialité est prévu pour clôturer la commémoration

DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite aux démissions de Mesdames Anne DEVIGOT et Malika BAREIL, deux nouveaux conseillers municipaux ont été installés au conseil municipal de Mons.

Ils ont intégré l'assemblée délibérante, le 25 mars 2024 pour **Monsieur Alain GALY**, suivant sur la liste « Du cœur et des actes », qui a choisi la commission Finances, et le 8 juillet 2024 pour **Madame Dominique SERRES**, suivante sur la même liste, qui a opté pour les commissions Vie de Village et Environnement.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux élus !



LA COMMUNE REJOINT LE DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Suite à la recrudescence des faits de cambriolages en hiver 2023, Véronique DOITTAU, maire de Mons, a signé une convention tripartite avec la gendarmerie de Balma et la préfecture de la Haute-Garonne, validant l'adhésion de la commune au dispositif « Participation citoyenne ».



Ce dispositif est structuré autour de citoyens référents, qui ont un rôle de vigilance et doivent alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait susceptible de troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. **Il s'agit de créer une solidarité de voisinage en interface avec les gendarmes et la population, un réseau d'habitants investis au service de leurs concitoyens.**

La « Participation citoyenne » a déjà fait preuve de son efficacité dans de nombreuses communes en France. À Mons, seize référents de quartier se sont spontanément proposés après la réunion publique de février dernier. Ils couvrent une bonne partie du territoire communal. Leur candidature a été retenue par le capitaine DUVAL, chef de la communauté de brigades de gendarmerie de Balma. Lors d'une première rencontre, celui-ci a pu leur préciser le cadre de leur action : « **Ce dispositif ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie nationale. Les réfé-**

rents, comme la population, ne disposent d'aucun pouvoir de police et n'effectuent ni contrôle, ni patrouille.

En cas d'urgence ou de doute, la gendarmerie invite les citoyens à composer le 17, à toute heure, de jour comme de nuit, et à ne pas intervenir, évitant ainsi de se mettre en danger. »

Bernard PROUST, 2^e adjoint au maire, a été désigné en charge de la sécurité et assurera l'animation du groupe des référents monsois. Pour faire connaître cette action, des panneaux « Participation citoyenne » seront installés prochainement, à toutes les entrées d'agglomération.

Par ailleurs, un arrêté du maire a été pris, obligeant les démarcheurs à se présenter en mairie pour obtenir un arrêté d'autorisation municipale. **Lors de prochains démarchages à votre domicile, n'hésitez pas à l'exiger systématiquement !**

PROTECTION DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES : LA COMMUNE S'ENGAGE AVEC LA GENDARMERIE

Dans le cadre des décisions prises en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, Véronique DOITTAU, maire de Mons et présidente du CCAS, a signé une charte avec le général de division Charles BOURILLON, de la région de gendarmerie d'Occitanie.

Cette charte a pour vocation de définir les modalités de l'hébergement d'urgence des victimes de violences intra-familiales prises en charge par la gendarmerie.

L'objectif principal est d'assurer la prise en charge financière des nuitées d'hôtel pour les victimes, lorsque ces incidents se passent en fin de journée, en soirée et durant les week-ends, en dehors des horaires d'ouverture des services sociaux. La gendarmerie s'engage, de son côté, à assurer le transport des victimes jusqu'à l'hôtel.





LE PROJET D'ANTENNE RELAIS SFR-BOUYGUES

La commune de Mons a été sollicitée courant 2023 pour un accueil d'antenne relais pour les opérateurs SFR et BOUYGUES TELECOM. Une première recherche sur le patrimoine communal n'ayant pas pu aboutir, la société INEO, sous-traitant de SFR, a procédé à la recherche de terrains privés et a retenu une parcelle située le long de la route de Mondouzil, en entrée d'agglomération.



La mairie a été informée de ce projet par l'envoi d'un DIM (information à diffusion obligatoire) en plein mois d'août 2024. Dès réception de ce document, Madame le maire, Véronique DOITTAU s'est empressée de le diffuser et d'organiser une concertation à l'attention de la population

monsoise et des riverains. Ces derniers ont clairement et majoritairement exprimé leur refus du projet, dénonçant en premier lieu l'impact visuel significatif d'une tour de 42 mètres, ainsi qu'une « dévalorisation » de leurs biens immobiliers engendrée par l'implantation du pylône. Ils ont également exprimé des interrogations en rapport avec l'exposition aux ondes ainsi que sur la réglementation qui les encadrent.

Un collectif s'est constitué immédiatement pour lancer une pétition en ligne et organiser une manifestation sur site, le 7 septembre. Forts du grand nombre de participants et des signatures recueillies, ils ont sollicité et obtenu le soutien de Madame la Députée, Corinne VIGNON. Celle-ci a permis d'obtenir rapidement en mairie un rendez-vous avec l'opérateur SFR et la société CELLNEX en charge de la réalisation du pylône.

Lors de la réunion du 13 septembre, la commune a soutenu la position des riverains et a émis le souhait que des alternatives au projet soient recherchées. Cette proposition a été acceptée et l'opérateur s'est engagé à lancer de nouvelles hypothèses et études et à revenir en mairie pour les présenter. De son côté, la Mairie s'est engagée à organiser une réunion publique quand le projet sera abouti.

Plus d'informations consultables sur le site internet de la commune.

Véronique DOITTAU,
Maire de Mons,

TRIBUNE DU GROUPE MINORITAIRE

Anne DEVIGNOT pour raisons personnelles et Malika BAREIL affectée en Nouvelle Calédonie ont démissionné du Conseil Municipal. Nous les remercions de leur engagement au service des Monsoises et Monsois. En remplacement Madame SERRES et Monsieur Alain GALY ont été investis, bienvenue à eux.

3 sujets méritent votre attention :

Le PLUi-H qui va définir les règles et les engagements en matière d'urbanisme et d'habitat est en phase de concertation dans les 37 communes de la Métropole. La commune de Mons sera peut affectée, sinon sur son équilibre foncier. Sur une période de 10 ans, 80 logements sont prévus, mais lors

de divisions parcellaires. Elles sont identifiées, Avenue des Pyrénées, les Acacias et les Tilleuls. L'enquête publique débutera en janvier 2025, nous vous invitons à y participer.

La tarification saisonnière de l'eau et assainissement votée par les élus de la métropole, + 42% de juin à Octobre et de Novembre à Mai – 30 %. Cette mesure doit permettre de réduire de 10 % notre consommation d'eau, sans influence sur notre facture ?

La collecte des déchets verts en porte à porte bientôt supprimée ou assujettie à une taxation de 100 à 150 €, à quand le tour des encombrants ?

Dominique SERRES, Alain GALY, Georges HENRY,
Jean-Claude LAFFONT

LUTTER CONTRE



L'EXCLUSION NUMÉRIQUE

BILAN DE L'ATELIER NUMÉRIQUE

L'atelier numérique, gratuit, mis en place conjointement par la FFPE (La Fédération des Femmes Pour l'Europe) et le CCAS a été soigneusement suivi par une vingtaine de personnes, entre le mois de mars et le mois de juin 2024. Les deux groupes présents ont bénéficié, lors des 14 séances proposées, d'un programme adapté aux différents niveaux notamment sur la cybersécurité.

En fin de formation, on peut considérer que deux tiers des stagiaires ont pu s'initier ou se remettre à niveau afin d'effectuer les démarches en ligne du quotidien. Le dernier tiers a pu renforcer ses connaissances en matière numérique, y compris sur l'utilisation du smartphone.

Le Foyer Rural de Mons prend le relais et met en place, avec la même animatrice, deux ateliers. Un pour un groupe d'initiation et de remise à niveau et un autre pour un groupe de renforcement qui, nous espérons, sera composé d'une majorité d'anciens stagiaires. L'ensemble des stagiaires du groupe renforcement s'est porté volontaire pour participer à une expérimentation mise en place pour la fin d'année 2024. Celle-ci consiste à mettre, sur rendez-vous, un ordinateur à disposition du public, avec accompagnement, afin d'aider ceux qui ne pourraient pas effectuer leurs démarches en ligne. Une communication sera faite dès que cette expérimentation sera opérationnelle.

ZOOM sur le CCAS



PRÉVENIR POUR BIEN VIEILLIR

LE CCAS VOUS PROPOSE DES ATELIERS GRATUITS

Après l'atelier numérique, le CCAS poursuit ses actions au profit des personnes de plus de 60 ans, avec un nouvel atelier concernant la prévention de la perte d'autonomie.

• **L'atelier « MIEUX BOUGER, RESTER SUR VOS DEUX PIEDS »** a pour but de permettre aux participants de continuer à vivre chez eux en toute sécurité et d'apporter les informations afin de rester en forme le plus longtemps possible. L'atelier, totalement gratuit, encadré par une psychomotricienne a débuté mi-septembre. Il comprend cinq séances et a été suivi, avec intérêt, par une dizaine de personnes. Il faut noter que c'est la deuxième fois qu'un atelier de ce type est mis en place sur notre commune. Si une demande s'exprime, une troisième formation pourra être envisagée en 2025.

• **L'atelier « PRÉVENTION DES TROUBLES DE LA MÉMOIRE »** a pour objectif d'aider les personnes à prévenir ou améliorer les troubles de la mémoire liés au vieillissement. Cet atelier, également gratuit, prévoit de débuter le **mardi 05 novembre jusqu'à mi-janvier 2025**. Il est limité à 15 personnes.

LE CCAS DE MONS EN BREF

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal, obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus.

Acteur clé de l'action sociale au niveau local, il est chargé de proposer des aides et de mettre en œuvre des actions et services visant à soutenir les personnes en difficulté ou vivant dans un contexte de précarité au sein de la commune.

Ses missions principales sont :

- Assurer le lien avec les prestations sociales
- Aider aux démarches administratives
- Supporter les actions sociales
- Améliorer la prise en charge des personnes âgées ou handicapées

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

OU D'AIDE CONTACTEZ LE : 05 61 83 63 66

PAR MAIL : CCAS@MAIRIE-MONS.COM

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est composé de conseillers municipaux élus par le conseil municipal et de personnalités qualifiées nommées par le maire. Dès sa constitution, cette assemblée élit un vice-président qui a notamment pour fonction de présider ledit conseil en l'absence du maire.

Le CA du CCAS comprend en nombre égal, au maximum, huit membres élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal.

A Mons, sa composition est la suivante :

- Jean-François SOLA (Elu, Vice-Président)
- Hélène CAMPLO-ROBERT (Elue, membre)
- Maryse CEREDÉ (Elue, membre)
- Solange HOLLARD (Elue, membre)
- Georges HENRY (Elu, membre)
- Jean-Claude LAFFONT (Elu, membre)
- Marie-Ange BRIOTTET (Nommée, membre)
- Danielle SEVERIN (Nommée, membre)
- Laurence DERROISNE (Nommée, membre)
- Jean-Marie ROUVIERE (Nommé, membre)
- Chantal BARAT (Nommée, membre)
- Sylvie LAFFONT (Nommée, membre)

Jean-François SOLA,
Conseiller municipal,
Vice-président du CCAS

De nouveaux services et commerces ...

Elise Artisan Coiffeur succède à Adèle

Ouvert en 2000, le salon de coiffure d'Adèle, qui nous quittait le 8 octobre 2023, aura été fermé 9 mois. La municipalité tout autant que ses client-e-s, se réjouissent de voir rouvrir ce lieu de vie monsois.

Après quelques semaines de travaux, c'est en juillet qu'Elise, originaire de Quint-Fonsegrives, a lancé son 1er salon mixte Elise Artisan Coiffeur. Un salon au look renouvelé, des prestations variées et la possibilité de réservation en ligne avec des tarifs adaptés à tous (hommes, femmes et enfants) sont à l'image de cette jeune entrepreneuse pleine de vie.



OÙ : 7 place du Languedoc - 31280 MONS

HORAIRES : du lundi au vendredi de 8h à 20h, sauf le jeudi de 8h à 18h

CONTACT : Uniquement sur RDV au 05.61.14.34.65

ou en LIGNE : <https://www.planity.com/elise-artisan-coiffeur-31280-mons>

AGENDA

NOVEMBRE 2024

M	Ven.8	Commémoration du 11 novembre - <i>Parvis mairie</i>
CEMC	WE 16-17	Expo photos - <i>Salle des Fêtes</i>
F	Dim.24	Concours de puzzle - <i>Salle des Fêtes</i>

DECEMBRE 2024

A	C	Dim.1	Marché de Noël - <i>Salle des Fêtes</i>
CCAS		Sam.14	Repas des anciens - <i>Salle des Fêtes</i>
F		Dim.15	Arbre de Noël - <i>Salle des Fêtes</i>

JANVIER 2025

M	Ven.24	Voeux du Maire - <i>Salle des Fêtes</i>
----------	--------	---

FEVRIER 2025

F	WE 8-9	Exposition Playmobil - <i>Salle des Fêtes</i>
----------	--------	---

MARS 2025

M	Sam.15	Inauguration du nouveau bâtiment scolaire
ACJ	WE 15-16	Vide poussette - <i>Salle des Fêtes</i>
A	Sam.22	Carnaval - <i>Salle des Fêtes</i>

A-APE / **ACJ**-A Coeur Joie / **C**-Comité des fêtes / **CEMC**-Commission extra municipale Culture / **F**-Foyer rural / **M**-Mairie

Expo Photos

1er salon de la photographie monsoise

16 ▶ 17
NOV
10h / 18h
Salle des fêtes



Plusieurs thèmes...

- DANS LA NATURE
- PORTRAIT - REGARDS
- INVITATION AU VOYAGE
- A TRAVERS LA FENÊTRE

VERNISSAGE
SAMEDI - 11H

Des récompenses !

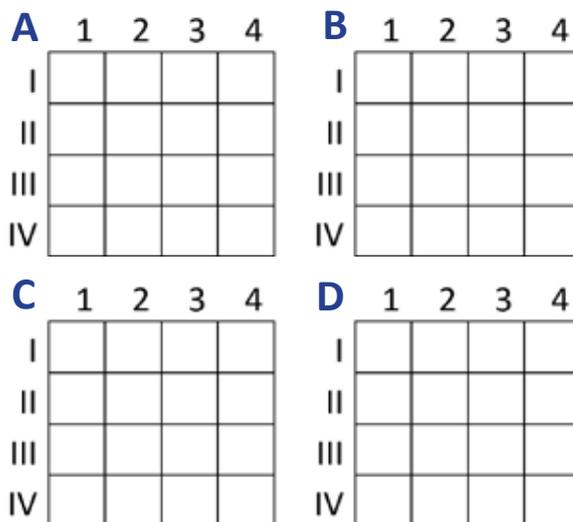


INFOS ET REGLEMENT :

[HTTPS://MAIRIE-MONS.COM/COMMISSION-EXTRA-MUNICIPALE-CULTURE/](https://mairie-mons.com/commission-extra-municipale-culture/)

FB : MONS CULTURE

Mots-Croisés grilles n°4 : MONS se met en QUATRE !



A Horizontalement

I - Commune de la métropole toulousaine. II - Début de la forêt. III - Rassembler les forces. IV - En si grande quantité.

Verticalement

1 - Délice des chats. 2 - Décora. 3 - Non à Berlin. 4 - Passe les plats.

C Horizontalement

I - Au bord de l'eau. II - Anciens. III - A abrité un élevage de sangsues. IV - La maire l'a été.

Verticalement

1 - Fait levier. 2 - Célèbre lubrifiant. 3 - ... A vu, a vaincu. 4 - Soutient la carcasse.

B Horizontalement

I - Gros oiseau. II - A un homonyme en Belgique. III - Reflète l'état des reins. IV - Périodes de moissons.

Verticalement

1 - Touchée. 2 - Manque de savoir vivre. 3 - A inspiré Virgile. 4 - Vieillissants.

D Horizontalement

I - De la famille. II - Secouai la croupe. III - Au cœur du foyer. IV - Saint-Saturnin y est honoré.

Verticalement

1 - Moyen de transport urbain. 2 - Moyen de transport chassé des villes. 3 - Limitrophe de la Haute-Garonne. 4 - Forme d'avoir.

Solutions sur le site internet de la mairie dans l'onglet LIRE MONS INFOS